

Une nouvelle direction et un nouveau cap ambitieux pour les AOC : Raphaël Fattier nommé directeur de la CNAOC

Raphaël Fattier, ancien Délégué général de la Confédération des Vignerons du Val de Loire (CVVL), est désormais le Directeur de la Confédération Nationale des producteurs de vins et eaux-de-vie à Appellations d'Origine Contrôlées (CNAOC). Il mettra notamment en œuvre le nouveau plan stratégique de la structure avec pour objectif de travailler plus étroitement avec les organisations nationales afin de défendre la place du vin en France et en Europe.

Défendre les AOC et ses producteurs : un nouveau cap ambitieux pour la CNAOC

Cette arrivée s'inscrit dans la droite lignée de la réflexion stratégique entamée dès 2021 par la CNAOC et qui va aboutir en 2024 à un véritable plan de restructuration interne et externe de la Confédération. Le directeur, appuyé par 3 collaboratrices et 17 fédérations régionales, devra donc veiller à la bonne mise en œuvre de ce projet.

« Je suis très heureux de ce recrutement. Il démontre la vitalité de notre Confédération et sa capacité à faire monter en compétences les talents de notre réseau. » Jérôme Bauer, Président de la CNAOC.

Anciennement directeur des IGP du Val de Loire puis Délégué général de la CVVL, Raphaël Fattier a également travaillé à Coop de France Alpes-Méditerranée en tant que chargé de mission, à la FDSEA de Saône-et-Loire en tant que responsable de la section viticole et accompli une mission de six mois en tant qu'assistant-œnologue au Canada. Il est également titulaire d'un double master de Sciences Politiques (IEP de Lyon) et Droit viti-vinicole à Suze-la-Rousse.

« Nous avons un beau projet syndical qui est sur le point d'aboutir et qui vise un objectif simple : la défense de nos vins et de nos producteurs. Dans le contexte que connaît le vignoble, jamais cela n'aura été aussi important de se mobiliser autant en interne, c'est-à-dire à la CNAOC, qu'en externe, avec l'ensemble des organisations syndicales nationales. Le vrai challenge va être de porter un projet inspirant pour nos AOC bien sûr, mais également pour l'ensemble de la filière vin. » déclare Raphaël Fattier, nouveau directeur de la CNAOC.

Les élections européennes : un premier enjeu de taille pour la viticulture

Pour l'ancien ligérien, les dossiers ne vont pas manquer. *« Que ce soient l'urgence économique de certaines régions et la nécessité d'adapter notre potentiel de production à la demande, les réglementations environnementales aux niveaux européen et français, la pression des hygiénistes ou encore les dossiers en lien avec le social et la fiscalité, nous allons être très occupés. Nous avons bien sûr en ligne de mire les élections européennes de Juin 2024, qui vont être cruciales pour la viticulture, dans l'optique de la négociation de la nouvelle PAC en 2027 ! »*, souligne Raphaël Fattier.

A propos : La Confédération nationale des producteurs de vins et eaux-de-vie à appellations d'origine contrôlées (CNAOC) regroupe, à travers 17 Fédérations régionales, les syndicats viticoles d'appellation de France (363). Elle représente l'ensemble des vignerons produisant des vins d'appellation d'origine, quel que soit leur statut, auprès des pouvoirs publics nationaux et européens. Elle est active sur les sujets d'intérêts collectifs de la filière, sur le champ de la défense du statut de l'exploitant viticole et celui de la défense des intérêts communs liés à l'appellation d'origine contrôlée.

Contact presse :

Charlotte Barotin – 06 74 61 78 75

